



PROCES VERBAL 2025-07-02

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 JUILLET 2025

Nombre de conseillers en exercice : onze

Présents : M. S. CLEMENT, M. B. CUADRADO, Mme M. LAFARGE, M. J. LAURENT, Mme P. LEROUX, M. F. LEVEQUE, M. J.C. NAUDON, Mme N. TRAPATEAU, M. F.X. TRIJEAUD, M. J.C. VALLADON.

Absente : Mme B. TRAPATEAU

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Monique LAFARGE

Début de séance : 20h05

Monsieur le maire propose d'ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- . *Nombre d'élus réattribués à la Communauté de Communes (fixation du nombre de sièges).*
- . *Décision modification comptable.*
- . *Approbation du procès- verbal du dernier Conseil Municipal du 18 juin 2025.*

A l'unanimité des membres présents, ils sont approuvés.

ORDRE DU JOUR :

- Election du/de la secrétaire de séance.
- Constitution d'une commission de recrutement pour le remplacement de Mme Lisiane BRENET.
- Arrêt par la commission d'une date d'entretien des candidats, du choix du candidat et d'une date d'embauche du futur candidat.
- Questions diverses.

1. ELECTION DU/DE LA SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité des membres présents, Mme LAFARGE est désignée comme secrétaire de séance.

2. CONSTITUTION D'UNE COMMISSION DE RECRUTEMENT POUR LE REMPLACEMENT DE MME LISIANE BRENET

La déclaration de recrutement a été effectuée au Centre de Gestion.

Proposition nominative de membres pour la constitution de cette commission : M. S. Clément, Mme M. Lafarge, M J.C. Naudon, Mme N. Trapateau.

Vote d'approbation à l'unanimité des membres présents.



3. ARRET PAR LA COMMISSION D'UNE DATE D'ENTRETIEN DES CANDIDATS, DU CHOIX DU CANDIDAT ET D'UNE DATE D'EMBAUCHE DU FUTUR CANDIDAT.

Deux dates d'entretien ont été retenues et communiquées aux candidats.

Vote d'approbation à l'unanimité des membres présents.

4. AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR

4.1 La représentation d'élus à la Communauté de Communes pour 2026 - Fixation du nombre de sièges

Il avait été décidé qu'un élu local assurerait la représentation ; la Communauté de Communes demande une confirmation écrite avant le 31 août.

Vote d'approbation à l'unanimité des membres présents.

4.2 Décision modificative comptable- Demande DM n°3

Afin de régulariser l'affectation comptable relative à la restauration de la chapelle du cimetière qui devient un ossuaire, une décision modificative doit être enclenchée.

Vote d'approbation à l'unanimité des membres présents.

4.3 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 18 juin 2025

A l'unanimité des membres présents, il est approuvé en début de séance

5. QUESTIONS DIVERSES

- 5.1 **La dématérialisation du cimetière** est commencée et va se poursuivre, ainsi que le nettoyage
- 5.2. **La salle des archives** dans le sous-sol de la Mairie a été restaurée, mise hors humidité et les archives ont été classées et rangées. Il reste à poser une porte coupe-feu.
- 5.3 **Location de la licence 4** : Notre licence IV a pour valeur entre 8000 et 30000 euros ; il est donc important que la collectivité la conserve et pour ce faire il faut impérativement la faire vivre.
La Mairie va monter un dossier pour une convention de location validée par Monsieur le Préfet. Un candidat intéressé s'est manifesté, il s'agit d'un propriétaire d'une guinguette ouverte du 15 juillet au 30 septembre 2025.
- 5.4 **Salle Maurice Faury** : 120 sièges, tables correspondantes, chariot, diable ont été livrés, et pourront servir pour la fête du 15 août.



- 5.5 Feu d'artifice du 15 Août 2025 : La situation vigipirate/urgence attentat est toujours d'actualité. Des recommandations supplémentaires concernant la situation caniculaire ont été adressées à la Mairie. Bien évidemment l'annulation en fonction de la sécheresse ne sera reçue que la veille ou le jour même même si Monsieur le Préfet émet un arrêté.
- 5.6 La campagne de fauchage est fixée par la Communauté de Communes en décembre 2025 pour la commune de Mazerolles.
- 5.7 Accident sur la commune : une demande de solution de sécurisation va être envoyée à la Préfecture.
- 5.8. Subventions attribuées : la Mairie a reçu les remerciements de chacun des bénéficiaires.
- 5.9. Prochain Conseil Municipal : il est fixé au jeudi 18 septembre 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La secrétaire de séance
Mme Monique LAFARGE

Mr Le Maire
Jean Christophe NAUDON

